

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

Nom de l'action :

Garantir aux familles un mode de garde petite enfance (schéma mode de garde)

Champ d'intervention CAF

Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

06-Garantir une coopération territoriale efficiente

Éléments de diagnostic

Le territoire de Haute Corrèze Communauté compte 70 communes pour 1865 km² et 33364 habitants, soit 17,8 habitants au km².

Les modes de garde petite enfance sont variés:

- assistantes maternelles individuelles ou exerçant en MAM
- structures collectives (multi accueils collectifs, familiaux et micro-crèches)

Les parents en recherche d'un mode de garde recherchent souvent seules (internet, bouche à oreille) ou passent par des leviers locaux (ex: mairie).

Un sentiment de tension, voire de manque de place est ressenti sur le territoire.

Un état des lieux pour vérifier cette tension et une veille paraissent être des actions importantes à mener pour les familles du territoire.

Public cible

familles du territoire

Périmètre de l'action

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Questionner notre offre de garde du jeune enfant

- > élaborer le schéma des modes d'accueil 0-3 ans
- > questionner les besoins en horaires atypiques

Organiser une veille sur la tension en terme de besoin de garde du jeune enfant

- > recenser des données auprès des organisateurs de services de garde petite enfance
- > Permettre une orientation des familles sur la/les structure/s ayant une/des places disponibles (organiser un réseau d'entraide entre services offrant un mode de garde, au bénéfice des familles)

Mailler le territoire en équipement

- > poursuivre la construction de la micro-crèche à Sornac
- > étudier le transfert de la micro-crèche du CHPE à Haute Corrèze Communauté

Modalités de mise en œuvre

Afin de procurer un accueil de qualité aux familles, plusieurs actions seront mises en place:

Faire connaître l'existant:

- créer une carte interactive avec l'ensemble des acteurs petite enfance

Suivi des fréquentations des différents services :

- Collecte des taux de fréquentation des structures
- Recensement des remontées d'informations par les communes et les familles (questionnaire famille à co-construire)

Réflexion collective entre organisateurs de services :

- Analyse collective des données collectées
- Réflexion collective aux problématiques relevées en veillant à renforcer et conforter les accueils existants et éviter le soupoudrage en multipliant les lieux d'accueil

Echéances de réalisation

veille durant la CTG comprenant 1 collecte de donnée annuelle et 1 à 2 réunion(s) du groupe de travail par an

Résultats attendus

Satisfaction des familles en terme d'accessibilité aux modes de garde**Etat de la tension en terme de places disponibles dans les structures****Travail de coopération entre organisateurs du territoire au service des familles**

Services mobilisés et responsables de l'action	Partenaires sollicités
Responsables des structures du territoire: transmission de données, relai auprès des familles, participation à la coopération territoriale Assistantes maternelles RPE de Haute Corrèze Communauté Chargé de coopération CTG	<p style="text-align: center;">PMI, CAF, MSA: appui technique et méthodologique</p> <p style="text-align: center;">COMMUNES: remontée des informations sur les demandes de garde non satisfaites, relais d'informations</p>
Indicateurs d'évaluation	
Indicateurs de tension	Objectifs
nombre de remontées de famille sans solution de garde par les communes	inférieure à 20 par an
pourcentage de familles s'étant déjà trouvées sans place dans l'année (questionnaire familles)	inférieur à 5%
taux de fréquentation des structures	nombre de structures remplies à moins de 60% (heures réalisées/capacité réelle)
taux de fréquentation des structures	saturation: nombre de structures remplies à plus de 90%
Liste d'attente dans les EAJE et demandes recensées dans le RPE non satisfaites	chiffres à réduire d'année en année
Indicateurs de réalisation	Objectifs
participation des organisateurs de services aux réunions CTG dans l'année	100% des organisateurs (structures collectives) 50% des assistantes maternelles (réponse questionnaires ou participation réunions)

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 2

Nom de l'action :
Valoriser les métiers de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse

Champ d'intervention CAF

Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

01-Rétablir une image porteuse du territoire

Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants

02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

06-Garantir une coopération territoriale efficiente

Éléments de diagnostic

Petite enfance:

L'offre de garde petite enfance est sous tension sur le territoire : 42% des assistantes maternelles ont plus de 55 ans (31,5 % en 2019), leur nombre décroît (74 fin 2022 contre 84 en 2019), elles accueillent en moyennement plus d'enfants (4,2 en 2022 contre 2,4 en 2019), malgré le fait que de plus en plus d'écoles ouvrent leurs portes aux enfants de moins de 3 ans ce qui permet de libérer des places (ex rentrée 2023: 8 enfants à Bort les Orgues, 10 à Meymac, 2 à Combressol, 4 à Sornac)

Le nombre de MAM augmente sur le territoire (9 en 2023 +1 en projet contre 4 en 2019), ce qui démontre une volonté grandissante des assistantes maternelles de rompre leur isolement et de gagner en confort de vie en travaillant en dehors de leurs domiciles). Cette augmentation du nombre de MAM n'augmente pas le nombre de places disponible, mais déplace les lieux d'exercice de l'offre de garde.

Le nombre de structures collectives accueillant la petite enfance est constant, et il n'y a pas de projet actuellement.

Une valorisation du métier d'assistante maternelle est donc une action importante à mener pour maintenir une offre de garde du jeune enfant.

Veille: des partenaires sont engagé dans la réflexion et l'action sur le renouvellement de ces professionnels. Une action concertée est donc primordiale (CAF, MSA, CD19)

Enfance jeunesse:

-Les métiers de l'enfance jeunesse ont perdu en attractivité : salaires peu élevés, emplois du temps souvent "à trous", comportements difficiles d'enfants ou de parents. Les attentes sur les postes d'encadrement des enfants ont évolué, passant de "l'amuseur" au "co-éducateur" (parent, école, animateur).

-Les formations sont parfois lointaines et demandent une absence d'agents en face à face directe avec les enfants.

-Il devient compliquer de trouver l'ensemble des saisonniers nécessaires à l'accroissement d'activités lors des vacances scolaires pour les structures ALSH, et l'usure professionnelle, ou la volonté de gagner mieux sa vie font que des agents partent

Un plan de valorisation des métiers de l'enfance jeunesse permettrait de:

-donner de la reconnaissance aux professionnels, éviter les départs

-susciter de nouvelles vocations

Public cible : professionnels et futurs professionnels du territoire

Périmètre de l'action : territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Susciter des vocations et promouvoir les métiers d'assistante maternelle et d'animateur

Co-construire entre organisateur un plan de valorisation des métiers de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Accompagner les professionnels vers des aides à a formation ou à l'instalation.

Modalités de mise en œuvre

Campagne de promotion des métiers d'assistante maternelle et d'animateur en montrant les différentes facettes du métier, les différents lieux d'intervention.

-> organiser un temps de réflexion sur la campagne à mener, définir la stratégie et communiquer sur le métier

-> localiser en Haute Corrèze des formations PMI

-> accompagner les professionnelles vers des dispositifs d'aide à l'aménagement, la sécurisation de leurs domiciles/lieux d'exercice de leur profession (ex: RIAC)

Reconnaissance des métiers de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse:

-> faire connaître les métiers: stages in situ (en situation de travail)

-> accompagner la formation des jeunes (aides au bafa)

->recensement des besoins en formations pour l'ensemble des organisateurs et mutualisation des formations, avec délocalisation sur le territoire

-> réflexions et mise en place d'analyses de pratiques professionnelles

Echéances de réalisation

campagne de promotion ass mat: à mener en 2024 et à renouveler au moins 1 fois durant la convention en lien avec l'action menée par le CD19

organisation d'un groupe de travail sur les métiers de l'enfance jeunesse:

statégie co-construite en 2024 et mise en place du plan défini sur le reste de la convention

Résultats attendus

réduction de la tension sur les métiers de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse

Services mobilisés et responsables de l'action

Partenaires sollicités

<p>Responsables des structures du territoire: transmission de données, participation à la coopération territoriale</p> <p>services com des organisateurs: contributions aux actions de promotion des métiers</p>	<p align="center">CD19, SDJES, CAF, MSA, PMI: appui technique et méthodologique</p> <p align="center">RPE</p> <p>organisme de formation (ex: familles rurales): aide à la mise en place locale de formations</p> <p>Communes: remontées d'informations (manque de place garde petite enfance), relai des informations</p>
Indicateurs d'évaluation	
Indicateurs de réalisation	Objectifs
participation aux groupes de travail pour définir les stratégies	au moins 1 représentant de chaque organisateur au moins 1 représentant des partenaires mobilisés
tenue des groupes de travail	respect du calendrier établi: annulations de réunions, climat durant les réunions
campagne de communication du métier d'ass mat	diffusion en 2024, au moins 1 autre campagne durant la convention
Indicateurs d'impact	Objectifs
difficulté de recrutement de professionnels	nombre de relance d'offre d'emploi nombre de poste non pourvu
évolution du nombre d'ass mat	maintien du nombre d'ass mat sur le territoire, nombre de nouvelle assistantes maternelles installées



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 3

Nom de l'action :
Optimiser le maillage territorial en Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Champ d'intervention CAF

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants

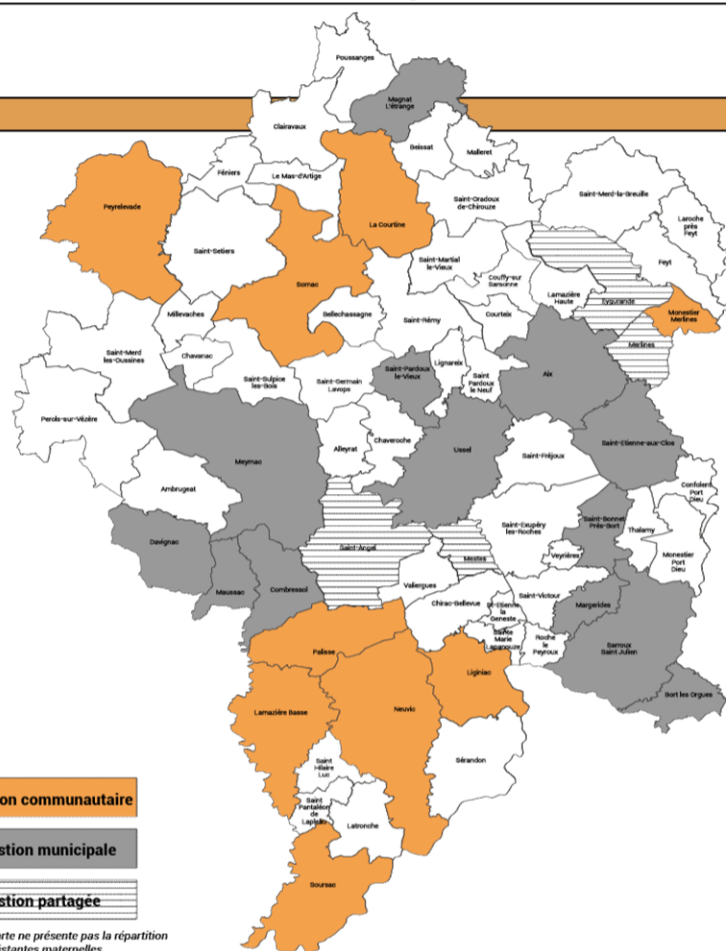
02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

Accompagner les familles pour **améliorer leur cadre de vie** et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et **un cadre de vie de qualité**

06-Garantir une coopération territoriale efficiente

03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

Éléments de diagnostic



**Le territoire de Haute Corrèze Communauté compte 70 communes pour 1865 km² et 33364 habitants, soit 17,8 habitants au km².
Il compte 27 écoles primaires, 5 collèges et 6 lycées.**

Les écoles primaires n'ont pas toutes le même rythme (4 jours, 4,5 jours)

La compétence enfance jeunesse est multiple sur le territoire de Haute Corrèze Communauté. Ainsi, plusieurs organisateurs agissent et plusieurs activités sont organisées:

- garderie (avant/après l'école)
 - alsh périscolaire (mercredi en demie-journée ou journée complète)
 - alsh extrascolaire
 - séjour de vacances
 - ateliers après l'école
- activités liées à l'aménagement du rythme scolaire (ARS ou TAP selon les appellations)**

En 2018, suite à une demande des familles un accueil de loisirs a été créé sur Saint Angel (mercredis) et Mestes (vacances scolaires)

Une veille sur les besoins de garde est active sur le territoire par chaque organisateur, mais une action concertée permettrait une réponse optimale aux besoins des familles

Public cible

familles du territoire

Périmètre de l'action

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Offrir à toutes les familles du territoire un mode de garde pour ses enfants :

- >en recensant les besoins identifiés par les communes et les familles
- >en vérifiant la pertinence des accueils existants
- >en réfléchissant collectivement aux moyens à mettre en œuvre

Modalités de mise en œuvre

Afin de procurer un accueil de qualité aux familles, plusieurs actions seront mises en place:

Suivi des fréquentations des différents services :

- Collecte des taux de fréquentation des structures
- Recensement des remontées d'informations par les communes et les familles (questionnaire famille à co-construire)

Réflexion collective entre organisateurs de services :

- Analyse collective des données collectées
- Réflexion collective aux problématiques relevées en veillant à renforcer et conforter les accueils existants et éviter le soupoudrage en multipliant les lieux d'accueil

Echéances de réalisation

veille durant la CTG comprenant 1 collecte de données annuelles et 1 à 2 réunions du groupe de travail par an

Résultats attendus

Satisfaction des familles en terme d'accessibilité aux accueils de loisirs

Etat de la tension en terme de places disponibles dans les structures

Travail de coopération entre organisateurs du territoire au service des familles

Services mobilisés et responsables de l'action

Partenaires sollicités

Responsables des alsh du territoire: transmission de données, relai auprès des familles, participation à la coopération territoriale

SDJES, CAF, MSA: appui technique et méthodologique

COMMUNES: relai d'informations

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de tension	Objectifs
nombre de remontées de famille sans solution de garde alsh par les communes	inférieure à 20 par an
pourcentage de famille s'étant déjà trouvé sans place en alsh dans l'année (questionnaire familles)	inférieur à 5%
taux de fréquentation des alsh	nombre d'alsh remplis à moins de 60%
taux de fréquentation des alsh	saturation: nombre d'alsh remplis à plus de 90%
Indicateurs de réalisation	Objectifs
participation des organisateurs de services alsh aux réunions CTG dans l'année	100% des organisateurs

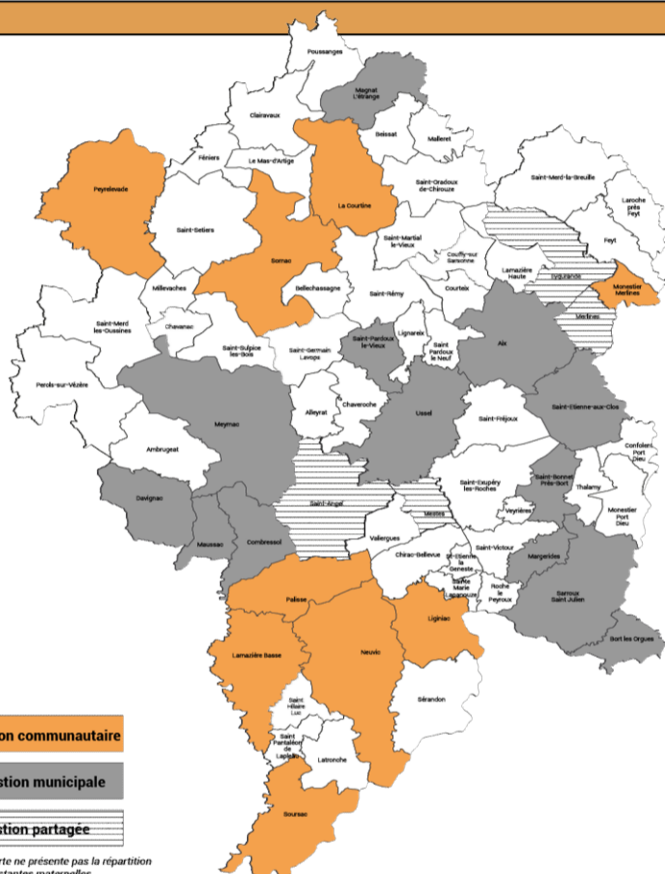
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 4

Nom de l'action :
Co-construire le projet éducatif de territoire

Champ d'intervention CAF	Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté
Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance	06-Garantir une coopération territoriale efficace
Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants	02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises
Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école	01-Rétablir une image porteuse du territoire

Éléments de diagnostic



Le territoire de Haute Corrèze Communauté compte 70 communes pour 1865 km² et 33364 habitants, soit 17,8 habitants au km². Il compte 27 écoles primaires, 5 collèges et 6 lycées.

La compétence enfance jeunesse est multiple sur le territoire de Haute Corrèze Communauté. Ainsi, plusieurs organisateurs agissent: association, communes ou EPCI.

Résultant de cette multiplicité d'acteurs, de nombreux projets éducatifs sont présents sur le territoire, à l'image de chaque organisateur.

Suite à un diagnostic posé par le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), le projet de territoire de Haute Corrèze Communauté est né. Si des ambitions communes sont établies, elles sont à finaliser en matière éducative. Dans le prolongement du projet de territoire, et dans l'optique de "regarder ensemble dans la même direction", il reste à définir de grandes orientations éducatives pour notre territoire. L'ambition de cette action est donc de traduire le projet de territoire en axes éducatifs stratégiques pour le territoire afin de passer d'une réponse locale à une réponse territoriale.

De même, les liens entre organisateurs et avec les établissements scolaires sont à consolider.

Public cible	familles du territoire
Périmètre de l'action	territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

- Partager les projets éducatifs des différents organisateurs pour en faire émerger les problématiques communes
- Décliner le projet de territoire en axes éducatifs communs
- Réunir les différents organisateurs périodiquement pour suivre les objectifs fixés
- Garantir l'accès à tous (handicap, précarité)

Modalités de mise en œuvre

- Plusieurs réunions d'échanges et de travail :
 - Mise en commun des projets éducatifs
 - Co-construction d'un questionnaire aux familles
- Analyse collective et déclinaison du projet de territoire en axes éducatifs communs

Echéances de réalisation

objectif: projet éducatif élaboré en 2024, suivi du projet annuellement par la suite

Résultats attendus

Qualité des services proposés

Travail de coopération entre organisateurs du territoire au service des familles

Services mobilisés et responsables de l'action	Partenaires sollicités
---	-------------------------------

Repésentants élus des organisateurs de services aux familles(Maires, Président de l'EPCI, Présidents d'associations)

Responsables des structures du territoire: transmission de données, relai, participation à la coopération territoriale

IEN: favoriser les liens entre structures

Chargé de coopération: constructuion et déploiement de la stratégie

élus locaux: participation active à la réflexion, échanges et choix des orientations

SDJES, CAF, MSA, PMI: appui technique et méthodologique

Communes: relais d'informations

éducation nationale: lien entre les structures offrant des servcies aux familles et les écoles

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation	Objectifs
définition et partage de la stratégie	présentation aux organisateurs premier trimestre 2024
tenue des groupes de travail	respect du calendrier établi
coopération des organisateurs : participation	100% des organisateurs ont participé aux réunions 100% des organisateurs signent le PEDT
attendu: projet éducatif de territoire	document écrit fin 2024
suivi des objectifs	1 rendez-vous annuel

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 5

Nom de l'action :
Définir un projet jeunesse pour le territoire

Champ d'intervention CAF	Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté
Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants / jeunes	02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises
Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte	06-Garantir une coopération territoriale efficiente
Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité	03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

Éléments de diagnostic

Renforcer l'axe jeunesse 15-35 ans dans le projet social 2023-2026 vient de plusieurs constats :

- * une baisse constante de la population 18-29 ans sur le territoire depuis 2008,
- * un public fragilisé par la crise Covid,
- * une jeunesse disparate et isolée en milieu rural par le manque de mobilité
- * un désengagement des jeunes des sphères citoyennes (taux d'abstention record chez les 18-35 ans) et une défiance croissante vis-à-vis des institutions qui pourrait s'interpréter comme une perte de repère.
- * Le développement d'angoisse de l'avenir dans un monde en mouvement perpétuel (notamment face au développement de l'éco-anxiété)

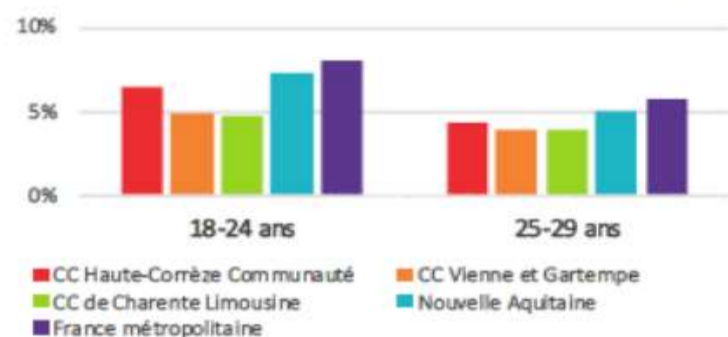
Cette tranche d'âge large s'est également défini en corrélation avec la volonté du projet de territoire : ancrer les jeunes de notre territoire et attirer de nouvelles populations, dans un contexte jusqu'alors inconnu de crise pandémique et avec le frémissement d'un retour vers les campagnes.

Sur le territoire, on note que seules deux actions à destination des jeunes ont été développée (Meymac et Ussel).

Evolution de la population

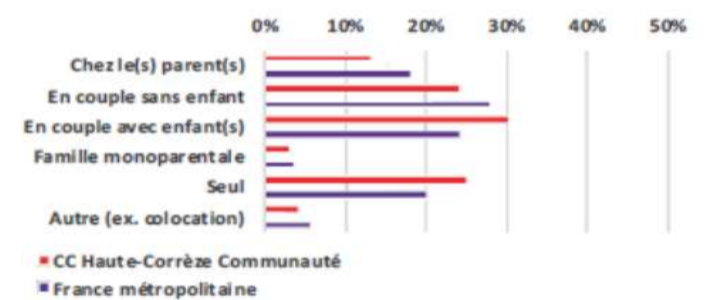
	2008	2013	2018	Évolution 2008-18
18-24 ans	2539	2159	2158	-15%
25-29 ans	1687	1613	1454	-14%

Part des 18-29 ans au sein de la population

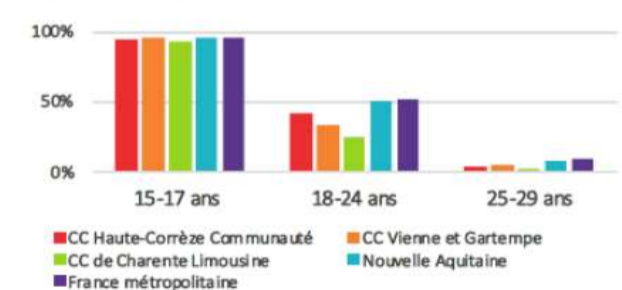


Source : INSEE 2018

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Scolarisation des 15-29 ans



Source : INSEE 2018

Profil des abstentionnistes

SELON LE SEXE & L'ÂGE				TOTAL
		Votants	Abstentionnistes	
Ensemble		47,7	52,3	100
Sexe				
	Homme	48	52	100
	Femme	48	52	100
Âge				
	18-24 ans	31	69	100
	25-34 ans	29	71	100
	35-49 ans	41	59	100
	50-59 ans	48	52	100
	60-69 ans	60	40	100

SELON LA SATISFACTION À L'ÉGARD DE SA VIE				TOTAL
		Votants	Abstentionnistes	
Ensemble		47,7	52,3	100
	Très satisfait	68	32	100
	Plutôt satisfait	52	48	100
	% Satisfait	54	46	100
	Plutôt pas satisfait	45	55	100
	Pas du tout satisfait	43	57	100
	% Pas satisfait	44	56	100
	Ni satisfait, ni insatisfait	40	60	100

Source : sondage IPSOS 2022

Résultat de l'étude jeunesse réalisée d'octobre 2020 à janvier 2022 par Médication times et commandée par la CAF 19 et le SDJES 19 auprès de jeunes corréziens de 11 à 25 ans

« Recueil de paroles brutes Génération 11-25 ans en Corrèze »

Paroles à accueillir dans sa complexité

Une parole à mettre en discussion avec les pratiques et les représentations de celles et ceux qui sur le terrain et sont en lien avec cette génération

44 entretiens réalisés auprès des 11-17 ans



Ce que l'on peut retenir :

Eco-anxiété : angoisse sur l'avenir de la planète

Défiance vis-à-vis des institutions (surtout police, école, justice)

Place importante du temps libre et du sport

Certaine clairvoyance par rapport à l'utilisation des réseaux sociaux (ils connaissent les dangers, se raisonnent, adoptent des stratégies pour mieux gérer)

Parcours scolaires avec des violences / brimades de plus en plus récurrentes

Retours des jeunes corréziens semblent concordants avec les retours à l'échelle nationale (baromètre jeunesse)

Une jeunesse qui compte sur la sphère amicale puis familiale pour prendre le relais en cas de besoin (avant les institutions)

36

Public cible

Périmètre de l'action

jeunes du territoire

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Structurer la politique jeunesse en fonction des besoins observés
Questionner la pertinence des lieux d'accueil du public jeunesse et leurs fonctionnements
Lever les freins à la mobilité du public concerné

Modalités de mise en œuvre

Création d'un réseau d'acteurs du territoire pour une réflexion co-construite

Organisation d'une Commission Jeune (15-25 et 25-35 ans)

Mise en place d'une programmation trimestrielle d'actions

Actions en faveur de la création de lien entre jeunes, acteurs de l'insertion jeunes (club Eco, Mission locale) et des entreprises du territoire

Aide à la création d'associations

Accompagnement de projets jeunes

Réflexion sur la mise en place d'aide diverses (permis/BAFA/BNSSA) et favoriser l'engagement des jeunes

Intégration de la mobilité des jeunes dans les réflexions sur la mobilité menées par la chargée de mobilité de Haute Corrèze Communauté.

Favoriser l'accès aux animations proposées : transport en minibus, actions itinérantes.

Présence des structures jeunesse sur des événements partenaires (forums, Journées portes ouvertes, événementiels divers)

Accueil de partenaires pertinents dans au plus près du public concerné (permanence des conseillères Mission locale, de la maison des ados, du planning familial, etc): faciliter l'accès aux salles, promotion de l'action

Questionner le maillage des lieux d'information jeunesse et le maillage par les promeneurs du net.

Echéances de réalisation

2024: structuration d'un réseau d'acteurs sur le territoire - élaboration d'un diagnostic sur le territoire en s'appuyant sur les structures qui fonctionnent bien (espaces jeunes Ussel et Meymac, maison des ados) et les partenaires - définition d'une stratégie pour le territoire, puis expérimentation sur les années suivantes.

La période de diagnostic ne signifie pas l'arrêt des actions, elles se dérouleront en parallèle

Résultats attendus

Prise en compte des attentes des jeunes, hausse de la qualité des services à destination des jeunes

Ancrage des jeunes sur notre territoire

Services mobilisés et responsables de l'action

Service accueil et vie locale Haute Corrèze Communauté
Services jeunesse des communes de Meymac et Ussel

Partenaires sollicités

Pij, maison des ados, SDJES, CAF, MSA, Espaces jeunes du territoire, CPA du territoire, éducation nationale

Indicateurs d'évaluation

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le



ID : 019-200066744-20240215-20240101-DE

Indicateurs de réalisation	Objectifs
tenue de temps de concertation	assurer un rythme dans le suivi de la thématique, au moins 2 temps par an
affiner l'étude des besoins	établissement d'un questionnaire co-construit pour les jeunes du territoire
intégration des jeunes à la réflexion	tenue d'une commission jeunesse par an
Nombre de "prestation de service jeunes" développées sur le territoire	hausse (2 en 2023)
Indicateurs d'impact	Objectifs
ressenti des jeunes	questionnaire annuel: hausse du ressenti de qualité de service à destination des jeunes
suivi des fréquentations des structures	maintien voire hausse des fréquentations

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 6

Nom de l'action :
Accompagner la vie associative

Champ d'intervention CAF

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne

01-Rétablir une image porteuse du territoire

Éléments de diagnostic

Dans un climat économique fragilisant le lien social après une période sanitaire ayant favorisé le repli sur soi, les associations font face à de grandes difficultés d'engagement des bénévoles.

Le territoire de Haute Corrèze Communauté possède:

- un vivier associatif riche, dynamique et reconnu
- une population de bénévoles vieillissante
- des grandes difficultés à recruter de nouveaux bénévoles

Les associations jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'attractivité du territoire. Un accompagnement des associations est nécessaire afin d'éviter des mises en sommeil ou dissolutions d'associations, et donc une perte de qualité de vie pour nos habitants.

Public cible

associations du territoire

Périmètre de l'action

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

- Organiser une programmation annuelle itinérante
- Soutenir financièrement et matériellement les associations
- Aider à la visibilité des actions des associations
- Accompagner et orienter les associations dans leurs démarches

Modalités de mise en œuvre

Organiser une action concertée sur les sujets suivants:

- Organisation de formations, de temps de rencontre, d'événements d'ampleur: tables rondes, forum,...
- Mettre en place la campagne annuelle de subventions (Fonctionnement et manifestation)
- Recenser et mettre à disposition du matériel : salles, vidéoprojecteurs, écran de projection, grilles d'exposition, écocups, sonos
- Mise en lumière des événements organisés via le portail territoire + accès à la marque territoire (goodies et kit de communication)
- Labellisation Guid'Asso par les services de l'état
- Accompagnement administratif (aide à la rédaction de dossier de subvention, créations d'entreprises)
- Mise en place de temps de rencontre conviviaux sur l'ensemble du territoire ("pause asso")

Echéances de réalisation

- Campagne de subventionnement annuelle
- 3 formations par an
- 1 événement d'ampleur par an
- 3 temps conviviaux par an

Résultats attendus

- maintien du tissu associatif territorial**
- engagement bénévole de la population plus important et rajeuni**

Services mobilisés et responsables de l'action

Partenaires sollicités



Service accueil et vie locale de Haute Corrèze Communauté

services communaux en charge des associations (ex: office municipal des associations à Ussel)

associations locales

SDJES

FAL19

DLA Corrèze

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

Objectifs

nombre de formations organisées

3/an

nombre d'associations participantes

augmentation du nombre d'associations année après année, 20 en 2024

organisation d'un événement d'ampleur

1 par an

Indicateurs d'impact

Objectifs

ressenti des associations

retour qualitatif des associations

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 7

Nom de l'action :
Encourager l'éducation artistique et culturelle

Champ d'intervention CAF	Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté
Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école	03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité
Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne	01-Rétablir une image porteuse du territoire

Éléments de diagnostic

Plusieurs organisateurs agissent sur le territoire pour rapprocher la culture des habitants.

Ainsi, les services cultures de communes, les musées, Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle font rayonner au plus près des habitant l'action culturelle.

L'offre culturelle existe mais elle est peu structurée, peu visible et donc peu accessible.

Les habitants ont un ressenti de manque d'offre culturelle. Pourtant de nombreux événements sont organisés. Il y a donc nécessité de mettre en valeur l'offre existante et de la densifier.

L'offre n'est pas très diversifiée notamment à destination du jeune public qui est perçue insuffisante par les familles et pour laquelle la demande existe

Public cible	structures (écoles, alsh,...), familles et enfants
Périmètre de l'action	territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Favoriser le lien social, le vivre ensemble

Eveiller les consciences, cultiver la curiosité, susciter l'émerveillement et la créativité

Contribuer à l'épanouissement des habitants

- aller vers, hors les murs, itinérance, dans le but de rendre accessible. Partir de la culture existante sur le territoire
 - co-construire la programmation
 - porter une attention particulière au jeune public et aux familles

Créer une synergie entre les acteurs socio éducatifs (associations, écoles, structures petite enfance, enfance et jeunesse)

-> accompagner, animer un réseau d'acteurs socio-culturels :
 - réunions pour partage de programmation, échange de pratiques
 -> faire connaître l'existant :
 - donner à voir la globalité de ce qui existe déjà

Jeune public

Accès

Communication

Programmation

Réseau

Modalités de mise en œuvre

Créer un comité "programmation" afin de développer l'offre, la structurer, la mutualiser

Echéances de réalisation

Programmation culturelle: lancement été 2024
renouvellement annuel sur la durée de la CTG

Résultats attendus

Structuration d'un réseau d'acteurs

Offre culturelle plus dense

Services mobilisés et responsables de l'action	Partenaires sollicités
Cheffe de projet patrimoine (CTEAC)	Bibliothèques municipales, Mediathèques intercommunales, ALSH, professionnels de la petite enfance Les partenaires du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (région, département, offices du tourisme, services culture des villes, musées, établissement scolaires...) CAF, MSA

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation	Objectifs
nombre de partenaires mobilisés	fréquence des rencontres, participation des acteurs
Indicateurs d'impact	Objectifs
fréquentation des événements	à définir pour chaque événement
analyse qualitative des participants	recueil de témoignages des participants, expressions diverses

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 8

Nom de l'action :
Développer les actions autour du livre et de la lecture

Champ d'intervention CAF	Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté
Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école	03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité
Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne	01-Rétablir une image porteuse du territoire

Éléments de diagnostic

Un chiffre à retenir : **7% de la population est en situation d'illettrisme.**

On peut aujourd'hui mesurer l'impact positif et nécessaire de la lecture dans le développement de l'enfant dès la naissance (recherches en neurosciences)

Paul L Larris, psychologue américain, affirme le rôle fondamental de l'imagination dans le développement de l'enfant et du jeune sur le plan de l'émotion ou des relations sociales.

Le territoire est vaste et le maillage d'équipements existants n'est pas organisé en réseau. 2 échelles: les bibliothèques municipales (4 bibliothèques municipales avec au moins 1 salarié) et la médiathèque intercommunale (2 sites)

Pour note: "Lecture publique": recouvre l'ensemble des actions et pratiques mises en œuvre par les bibliothèques accueillant et desservant les publics dans son acception la plus large. Ce terme peut sembler réducteur aux vues de la multiplicité des supports culturels et du caractère pluridisciplinaire des actions menées en médiathèque. Néanmoins ce vocabulaire est le plus légitime car il découle d'une politique mise en place par le ministère de la culture.

2,5 millions d'illettrés en France

TAUX D'ILLETTRISME EN FRANCE, personnes âgées de 18 à 65 ans

Source : Anlci 18/09/2014

RÉPARTITION DE L'ILLETTRISME PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2011, personnes âgées de 18 à 65 ans

RÉPARTITION DE L'ILLETTRISME PAR SEXE

TAUX D'ILLETTRISME PAR RÉGION*

- Nord-Pas-de-Calais: 11%
- Picardie: 11%
- Haute-Normandie: 8%
- Île-de-France: 5%

*Les chiffres de l'enquête IVQ 2011-2012 ne sont disponibles que pour certaines régions

51% des personnes en situation d'illettrisme travaillent

Les actions de prévention de l'illettrisme à destination du jeune public permettront de faire baisser ces chiffres

Public cible : professionnels et futurs professionnels du territoire, structures (écoles, alsh,..) familles et enfants

Périmètre de l'action : territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Jeune public

Formation

Programmation

Favoriser l'accès aux livres dès la naissance
 -> Formation à destination des professionnels
 -> Démocratisation du livre en direction des parents et des professionnels

Développer l'imagination, l'esprit critique la créativité et la citoyenneté

Mailler l'offre de lecture publique sur le territoire
 -> Préfigurer le Contrat Territoire Lecture (CTL)
 -> Mutualiser les actions de médiation, échanges de pratiques

Accès

Communication

Réseau

Modalités de mise en œuvre

Formation
Mise en place d'un plan de formation pluriannuel pour les acteurs locaux

Dispositif malle
Création et mise à disposition de malles thématiques clef en main en direction des professionnels de l'enfance afin de développer la lecture et créer des relais sur le territoire (par tranche d'âge, organisation de la logistique, communication de l'action)

Action culturelle
Développer des animations lecture dans les écoles et les structures d'accueil de public (ALSH, petite enfance...)

Échéances de réalisation

Formation: été 2024
 Malle: lancement du projet printemps 2024
 Action culturelle: dès janvier 2024

renouvellement annuel sur la durée de la CTG

Résultats attendus

Hausse des relais de proximité en matière d'action autour du livre et de la lecture :

-> Préfiguration du CTL (contrat territoire lecture)

-> Favoriser les actions concertées

Densification des temps de médiation du livre et de la lecture**Reconnaissance du rôle de la lecture auprès des familles et des professionnels**

Services mobilisés et responsables de l'action	Partenaires sollicités
Mediathèques intercommunales : cheffe de service adjointe	Bibliothèques municipales, ALSH, professionnels de la petite enfance, labo des histoires CAF, MSA lire et faire lire

Indicateurs d'évaluation	
Indicateurs de réalisation	Objectifs
médiathèque: nombre de malles prêtées et nombre de personnes utilisant les malles	augmentation d'année en année
nombre de partenaires mobilisés	fréquence des rencontres 2 fois par an, participation des acteurs

Indicateurs d'impact	Objectifs
fréquentation des bibliothèques et médiathèques	maintien des fréquentations voire augmentation
fréquentation des événements	à définir pour chaque événement
analyse qualitative des participants	recueil de témoignage des participants, expressions diverses, observation de terrain

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

**fiche
action
n° 9**

Nom de l'action :
Développer les actions d'accompagnement à la parentalité

Champ d'intervention CAF

Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

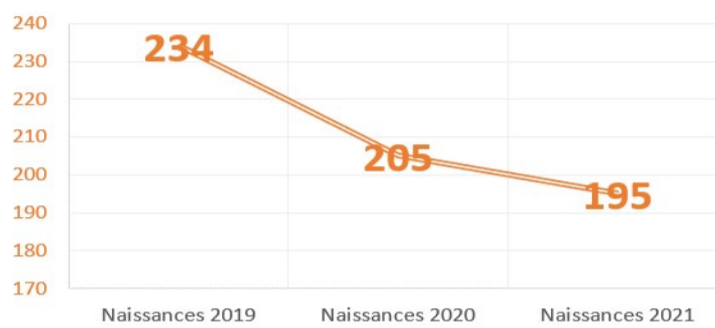
03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

01-Rétablir une image porteuse du territoire

06-Garantir une coopération territoriale efficace

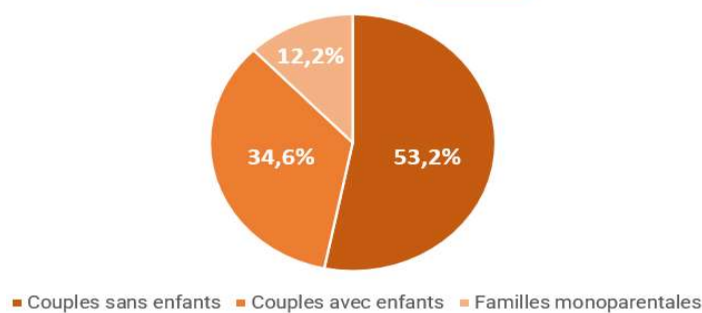
Éléments de diagnostic

Evolution des naissances



Source : PMI Creuse et Corrèze

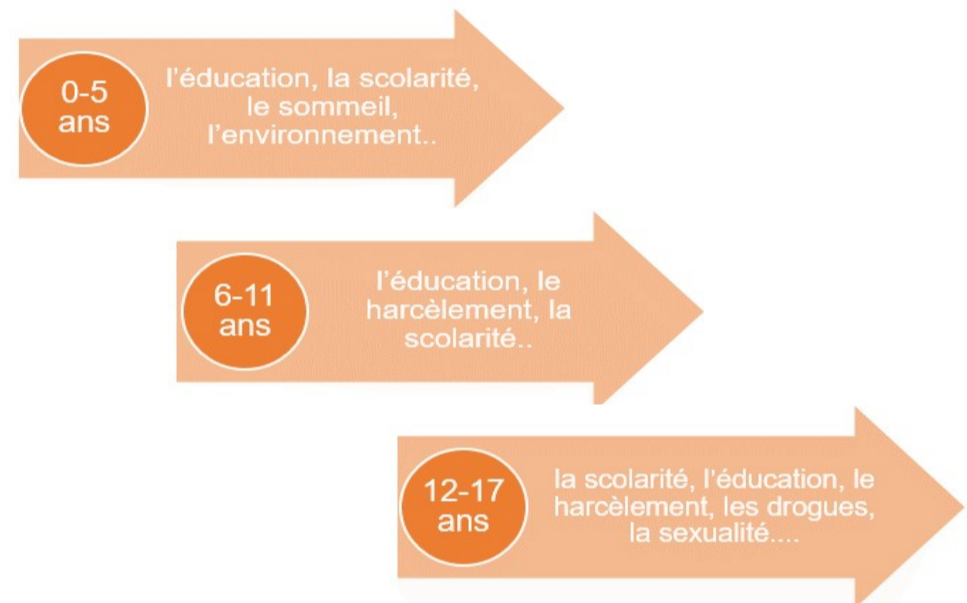
Composition des familles



Sources : Insee RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021

Plusieurs acteurs agissent sur la thématique parentalité sur le territoire de Haute Corrèze Communauté. (Hcc, MSD, MDA, Familles rurales, P'tits Bouts, Udaf)

Un état des lieux a été fait sur le territoire de Haute Corrèze Communauté par la référente familles dans lequel ressortent des thématiques prioritaires en fonction des ages.



Des problématiques ont été identifiées

- Manque de communication sur l'offre existante
- Demande de mise en place d'atelier parents-enfants
- Demande de temps de partage entre familles
- Demande de temps de partage entre parents
- Demande de réunions, conférences avec des professionnels
- Problématiques de mises en relation des parents

Dont des problématiques spécifiques aux ados

- Manque de locaux pour se réunir sans adultes
- Besoin d'un accès facilité à une aide psychologique
- Besoin d'informations supplémentaires concernant l'orientation
- Besoin de lieux d'information et d'accompagnement sur la sexualité

De plus, suite à la crise du COVID, il y a une demande de soutien scolaire pour les enfants, d'aide aux devoirs pour les enfants en difficulté. Ce besoin de soutien scolaire concerne tous les niveaux. Il serait intéressant de recenser les besoins et de mettre en lien l'offre avec la demande.

Plusieurs partenaires appuient sur l'importance de créer un réseau, ainsi qu'un système de communication afin de l'entretenir, l'actualiser et l'alimenter dans le but de connaître ce qui se fait « en temps réel » sur le territoire autour de la famille et de la parentalité. Ce réseau permettrait de ne pas réaliser des actions similaires au même moment sur différents lieux du territoire, de diversifier l'offre et de communiquer de manière plus efficace aux familles

Public cible

familles du territoire

Périmètre de l'action

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Travailler en réseau et en partenariat

Créer du lien avec les associations déjà ancrées sur le territoire et les partenaires du secteur

Créer et entretenir un réseau afin de rechercher une cohérence dans les actions menées auprès des familles

Permettre la mise en place d'actions communes en direction des familles avec les partenaires

Favoriser la cohésion familiale

Accompagner les familles dans le développement et l'épanouissement de leur enfant

Offrir un espace d'écoute et d'échange autour de la fonction parentale

Valoriser les compétences des familles

Favoriser le lien social sur le territoire

Permettre la rencontre entre familles

Permettre aux familles d'accéder aux loisirs et à la culture

Développer les permanences des partenaires départementaux

Développer des actions de soutien à la scolarité (dispositif CLAS)

Modalités de mise en œuvre

Réunir les partenaires autour de la parentalité

- créer un réseau d'acteurs locaux
- échanger sur les programmations, les événements

Mettre l'innovation au coeur des animations de parentalité.

ex: co-organiser un événement annuel type "journée des parentalités"

Pour ce faire, un passage à temps plein de la référente famille permettrait de développer davantage de projets et de créer un réseau d'acteurs (avec P'tits Bouts, familles rurales, MSD ...)

Echéances de réalisation

Développement progressif sur la durée de la CTG avec priorité à la création d'un réseau d'acteurs: année 2024

Résultats attendus

Epanouissement des parents et des enfants, renforcement de la cohésion intra-familiale et des relations de solidarités inter familiales

Services mobilisés et responsables de l'action

Référente famille Hcc

Partenaires sollicités

MSD, Familles rurales, P'tits Bouts, Udaf, PEP19 (MDA), EVS du territoire

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

nombre de temps d'animation menés

nombre d'événement multipartenaires menés

nombre de partenaires mobilisés

Objectifs

augmentation d'année en année

augmentation d'année en année

fréquence des rencontres, participation des acteurs

Indicateurs d'impact

ressenti des familles, connaissance de l'existant

Objectifs

2024 50% des familles estiment que l'action est suffisante

2026 55% des familles estiment que l'action est suffisante

2028 60% des familles estiment que l'action est suffisante

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 10

Nom de l'action :
Soutenir l'action LAEP sur le territoire (lieu d'accueil enfant parent)

Champ d'intervention CAF

Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

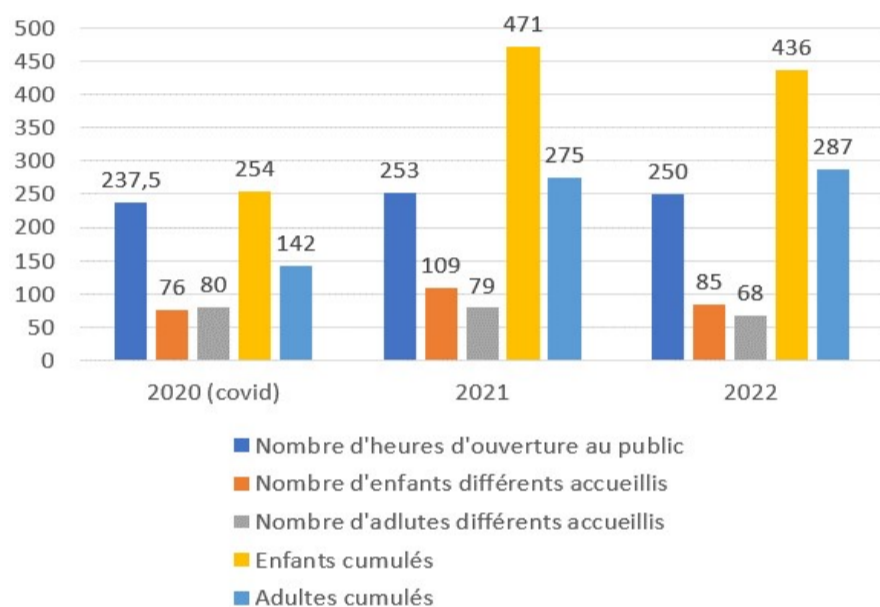
03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

01-Rétablir une image porteuse du territoire

Éléments de diagnostic

Quelques chiffres sur l'action des P'tits Bouts :



Le besoin d'accompagnement à la parentalité est ressorti initialement dans le diagnostic de territoire réalisé en 2016, dans le cadre du « Schéma départemental des familles ». Ce besoin est également ressorti lors du diagnostic partagé entre élus, techniciens, partenaires et habitants pour l'élaboration du Projet Social du centre d'animation de la vie sociale (en 2017 et à chaque bilan par la suite).

L'association « Les Ptits Bouts » est bien ancrée sur le périmètre du Plateau. Depuis 2006, elle propose aux familles du territoire des activités. Elle a aménagé un local dans la maison des associations à Peyrelevade spécialement adapté à l'accueil des enfants et de leurs parents et propose depuis 2017 un temps d'accueil parents enfants. Devant la réussite de ce projet et la demande de familles désireuses de bénéficier de l'accès gratuit à ce type de lieu d'échange, l'association a choisi de demander l'agrément Lieu d'Accueil Enfants Parents auprès de la Caf de la Corrèze, accordé à compter de janvier 2019.

Lors des groupes de travail, il ressort que si les Ptits Bouts ont une action importante, plusieurs constats existent :

- l'expérimentation d'un Laep sur le territoire de Haute Corrèze Communauté est une réussite
- l'action des P'tits Bouts est limitée à un périmètre. Si des familles veulent participer à leurs actions, la mobilité ainsi que le temps de déplacement sont des freins importants à la participation sur le territoire HCC
- la structure des P'tits Bouts a une couleur, une connotation, qui ne correspond pas à toutes les familles. Une offre complémentaire à celle-ci permettrait de convenir à l'ensemble des familles.

Public cible

familles du territoire

Périmètre de l'action

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Soutenir l'action du LAEP "Les p'tits Bouts" à Peyrelevade

Mener une réflexion, voire une expérimentation sur l'essaimage des actions LAEP sur l'intégralité du territoire

Modalités de mise en œuvre

Versement d'une subvention au fonctionnement de Haute Corrèze Communauté pour le LAEP les P'tits Bouts

Réflexion collective entre acteurs du territoire pour une proposition d'essaimage co-construite

Echéances de réalisation

accompagnement financier des P'tits Bouts chaque année

réflexion sur les possibilités d'essaimage de l'action LAEP sur l'ensemble du territoire en 2024, expérimentation par la suite

Résultats attendus

Maintien voire accroissement des actions LAEP

Maillage sur le territoire d'action LAEP

Services mobilisés et responsables de l'action

Partenaires sollicités

Les Ptits Bouts

structures petite enfance du territoire (relais de l'info, participation à la réflexion)

Centre social: référente familles

CAF

RPE

MSA

PMI

Indicateurs d'évaluation

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le



ID : 019-200066744-20240215-20240101-DE

Indicateurs de réalisation	Objectifs
réflexion sur l'extension de l'action LAEP sur le territoire	tenue d'1 groupe de travail avec les partenaires
	proposition d'un scénario aux élus du territoire
Indicateurs d'impact	Objectifs
nombre d'enfants et de familles accueillis	maintien voire augmentation
nombre d'heures d'ouverture	maintien voire augmentation

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 11

Nom de l'action :
Construire une stratégie d'accueil des nouvelles familles

Champ d'intervention CAF

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne

01-Rétablir une image porteuse du territoire

06-Garantir une coopération territoriale efficiente

Éléments de diagnostic

Le territoire de Haute Corrèze Communauté compte 70 communes pour 1865 km² et 33364 habitants, soit 17,8 habitants au km². Il subit une baisse démographique et aurait besoin de recruter 3 000 emplois sur les 10 prochaines années.

Le territoire de Haute Corrèze Communauté est en situation de plein emploi (en dessous de 5% de taux de chômage). et les entreprises ont du mal à recruter. Attirer des nouvelles populations permettrait de maintenir et développer la dynamique économique du territoire

Plusieurs acteurs oeuvrent en matière d'accueil des nouveaux habitants/nouvelles familles (intercommunalité, communes, entreprises, associations, établissements scolaires, structures petite enfance, enfance et jeunesse)

Un chargé d'accueil des nouvelles populations a été recruté par Haute Corrèze Communauté en juin 2023 afin de mettre en place un service d'aide à l'installation et de facilitation de l'intégration des familles sur le territoire

Public cible

nouvelles familles du territoire

Périmètre de l'action

territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Créer un lien pérenne entre les acteurs du territoire pour construire une culture commune de l'accueil des nouveaux arrivants / nouvelles familles

Développer l'attractivité du territoire, donner envie de venir s'installer sur le territoire.

Modalités de mise en œuvre

Identifier les atouts du territoire pour les familles.
Identifier les besoins des nouveaux arrivants concernant la famille.
Recenser et faire connaître les réseaux d'acteurs locaux, leurs outils.
Communiquer sur les outils et ressources existantes
Organiser des événements de découverte du territoire, ses entreprises, acteurs et structures
Opérer un suivi personnalisé des nouvelles familles sur leur installation (recevoir, conseiller, orienter)
Penser le primo accueil des familles dans les structures de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Echéances de réalisation

2024: 1 séjour immersion et 1 jeu de piste découverte du territoire (journée d'accueil)
service d'accueil personnalisé (conciergerie)
mise en place d'un questionnaire sur les besoins des familles et sur l'accompagnement fourni

2024-2025 : construire un réseau d'ambassadeurs de proximité (relais de l'action d'accueil des nouvelles familles dans les communes)

Résultats attendus

Maintien voire accroissement de la population
Bonne intégration des familles

Services mobilisés et responsables de l'action

Direction Economie et Marketing Territorial de Haute Corrèze Communauté
-> chargé d'accueil des nouvelles populations

Mairies du territoire
-> secrétaires de mairie et agents d'accueil des mairies

Partenaires sollicités

Tourisme Haute Corrèze
CD19
Clubs entreprises
Associations du territoire
Structures petite enfance, enfance et jeunesse du territoire

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation

Objectifs

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le



ID : 019-200066744-20240215-20240101-DE

nombre de familles rencontrées par le chargé d'accueil des nouvelles populations	100/an
nombre de réseaux développés (ex: réseau des communes, entreprises, établissements scolaires, associations, institutionnels)	5 réseaux thématiques actifs

création d'un questionnaire sur les besoins des familles se projetant dans une installation sur le territoire

outil créé

Indicateurs d'impact	Objectifs
nombre d'habitants	maintien voire augmentation
ratio nombre de contacts/nombre d'installations abouties	supérieur à 50%
satisfaction de l'accompagnement des familles reçues par le chargé d'accueil des nouvelles populations	70% des familles satisfaites

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 12

Nom de l'action :
Organiser un réseau d'acteurs du numérique sur le territoire

Champ d'intervention CAF

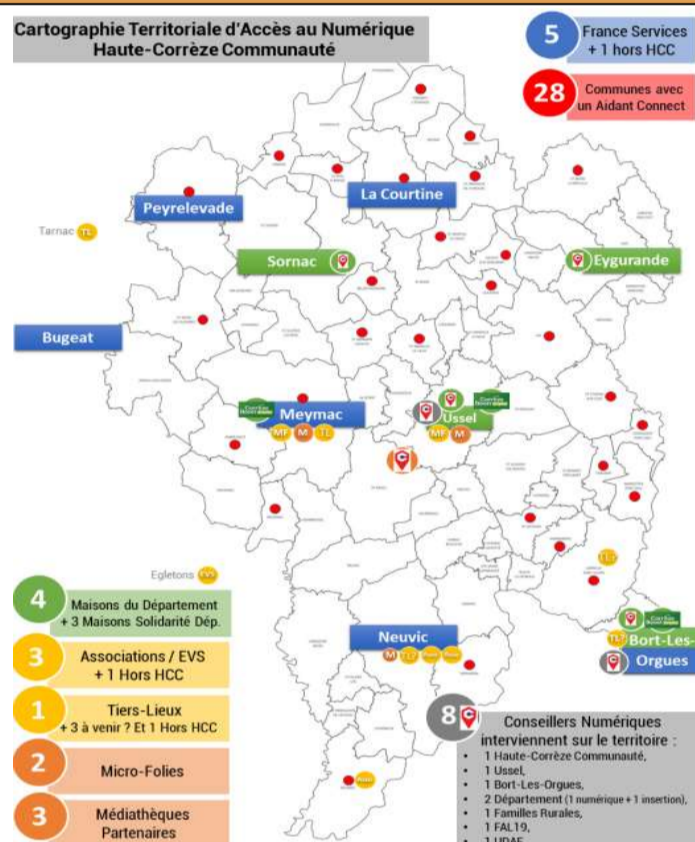
Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle
Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale
Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité

06-Garantir une coopération territoriale efficiente

Éléments de diagnostic



Le territoire de Haute Corrèze Communauté dispose d'un grand nombre d'acteurs sur le numérique.

Ces derniers agissent dans différents services au public:

- Démarches Administratives :**
 - 6 France Services pour vous aider à faire vos démarches administratives dématérialisées.
 - 28 Mairies avec des agents habilités "Aidant Connect" pour prendre le relais si les France Services vous sont inaccessibles.
- Ateliers Collectifs :**
 - 6 Conseillers Numérique mobiles pour répondre à vos besoins de formation et sensibilisation.
 - 3 Associations capables d'en proposer
- Accompagnements Individuels :**
 - 1 Conseiller Numérique seulement pour les habitants d' Ussel
 - 1 Animatrice Numérique du Conseil Départemental, dédiée "Insertion"
 - 1 Professionnel Entreprise pour vous guidez dans votre transition numérique
- Libre Service :**
 - Retrouvez des ordinateurs ou des accès libres à internet dans les Médiathèques, les France Services, les Espaces de Vie Sociale, les Tiers-Lieux, et autres.
- Découverte Ludique :**
 - Visitez les 2 Micro-Folies (Meymac et Ussel) et rapprochez-vous à la culture autrement. Des animations aussi toute l'année au plus proche de chez vous par tout nos partenaires.

Public cible : familles du territoire, enfants, jeunes, acteurs socio-éducatifs
Périmètre de l'action : territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

- Développer l'interconnaissance des acteurs du numérique sur le territoire
- Echanger sur les pratiques numériques sur le territoire, se compléter
- Communiquer efficacement sur les actions autour du numérique

Modalités de mise en œuvre

Venir en complémentarité des actions de réseau déjà mises en place par la maison France service de Neuvic

Echanger 1 à 2 fois par an sur la thématique entre acteurs locaux

Définir une stratégie de communication des actions du numérique à destination des acteurs locaux, notamment les secrétaires de mairie, en s'appuyant sur le site correzenumerique.fr

Echéances de réalisation

2024: construction de la stratégie de communication des actions
2024: temps de présentation dans le cadre des cafés secrétaires de mairie
1 à 2 rencontres de suivi par an entre acteurs

Résultats attendus

Augmentation de la communication des actions du numérique
Satisfaction des usagers

Services mobilisés et responsables de l'action

Partenaires sollicités



<p>service accueil et vie locale de Haute Corrèze Communauté -> conseiller numérique</p> <p>conseillers numériques du territoire</p>	<p>Conseillers numérique du territoire</p> <p>Micro folies associations EVS Tiers lieux Maisons du département Education nationale Maisons France Service structures enfance jeunesse Mairies et secrétaires de mairies UDAF CAF MSA</p>
Indicateurs d'évaluation	
Indicateurs de réalisation	Objectifs
<p>tenue d'une réunion de présentation des acteurs et du site correzenumerique.fr aux secrétaires de mairie</p>	<p>réalisation premier semestre 2024</p>
<p>nombre de partenaires participants</p>	<p>75% des partenaires présents à chaque temps</p>
<p>nombre de temps d'échange</p>	<p>minimum 1 temps par an</p>
Indicateurs d'impact	Objectifs
<p>ressenti des participants aux différents ateliers</p>	<p>75% de satisfaction</p>

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 13

Nom de l'action :
Optimiser les actions de prévention santé

Champ d'intervention CAF

Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle
Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale

Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté

01-Rétablir une image porteuse du territoire

06-Garantir une coopération territoriale efficiente

02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

Éléments de diagnostic

On constate sur la Haute-Corrèze des indicateurs de santé qui méritent de mettre en place un programme d'actions de prévention.

offre de soins libérale

- nombre de médecins généralistes faible :
18 médecins en 2023, 5,4 médecins pour 10 000 habitants (contre 7,8 médecins pour 10 000 habitants en 2012, légère baisse, mais tension)
- age des médecins généralistes élevé :
en moyenne 44,4 ans en 2023 (contre 46,2 en 2012)

accès aux soins (quelques exemples, cf Fiches indicateurs du CLS juin 2023 en annexe)

- hausse du nombre de personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant (12,2% en 2023 contre 11,3% en 2015)
- hausse des 16-24 ans (du RG) sans recours au soins au cours des 24 derniers mois (8,4% en 2023 contre 4,3% en 2018)
- hausse des 16-24 ans (du RG) n'ayant pas eu de recours au dentiste au cours des 24 derniers mois (51,3% en 2023 contre 33,3% en 2018)
- hausse des + de 65 ans (du RG) n'ayant pas eu de consultation de généraliste au cours des 24 derniers mois (11,8% en 2023 contre 6,6% en 2018)

Le Contrat Local de Santé est un groupe de travail assure le suivi des actions sur le territoire.

Public cible : prévention auprès des familles, des enfants, des jeunes

Périmètre de l'action : territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

Rendre efficient le suivi des actions de prévention santé en permettant l'intégration du suivi de la fiche action de la CTG dans le cadre du CLS

Positionner les services aux familles comme relais des actions du CLS

Modalités de mise en œuvre

- > Aborder les sujets abordés dans la CTG sur les groupes de travail du CLS
- > Limiter les déplacements et les temps de réunion des acteurs en mutualisant les rencontres

Les sujets principaux à aborder

RENFORCER L'ACCESSIBILITE A LA SANTE

Favoriser l'accès au soin des adolescents et jeunes adultes vers l'offre d'accueil et de soins

1. Lutter contre les barrières géographiques et financières dans l'accès aux soins
2. Activer l'antenne mobile d'intervention d'écoute et de soutien (AMIÉS)
3. Intervenir au plus près des lieux de vie des adolescents
4. Assurer l'accessibilité des ateliers de prévention et d'éducation thérapeutique

Organiser le transport des personnes vers l'offre de soins

1. Lutter contre les barrières géographiques et financières
2. Optimiser l'utilisation des structures d'accueil de jour et autres accueils innovants
3. Assurer l'accessibilité des maison de santé pour les patients du territoire
4. Assurer l'accessibilité des ateliers de prévention et d'éducation thérapeutique

AMPLIFIER LA PROMOTION DE LA SANTE ET INCLURE LA PREVENTION DANS LES PARCOURS DE SANTE**Vie affective et sexuelle**

1. Promouvoir l'éducation à la vie sexuelle et affective
2. Améliorer la santé sexuelle et l'accès aux droits sexuels et reproductifs des jeunes
3. Promouvoir l'égalité femmes-hommes - Parentalité
4. Développer les partenariats (CEGGID, ADA, CPEF, AIDES, Entr'AIDSida Limousin, Droit des femmes, Education nationale, Planning familial...)
5. Sensibiliser les professionnels du médico-social à l'accueil / la prévention des victimes de violences

Nutrition et activité physique

1. Proposer une éducation à la santé précoce, à une alimentation saine
2. Travailler sur l'offre alimentaire des collectivités
3. Développer des actions sur la nutrition et l'activité physique à destination des publics fragiles
4. Faciliter l'accès à la pratique de l'activité physique des publics fragilisés

Vaccination

1. Sensibiliser les professionnels de santé à la promotion de la vaccination et à l'amélioration du taux de couverture vaccinale
2. Informer le public sur les vaccins obligatoires
3. Informer sur vaccin contre le papillomavirus
4. Améliorer la couverture vaccinale grippe

Développer les compétences psychosociales

1. Former, sensibiliser les professionnels au contact des enfants aux compétences psychosociales
2. Continuer et renforcer les actions mises en place auprès des jeunes scolarisés
3. Promouvoir et développer les compétences psychosociales au sein de la famille
4. Développer des programmes sur les compétences psychosociales adaptés à des publics spécifiques

PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE**Repérer et prévenir la crise suicidaire à l'adolescence**

1. Former et sensibiliser les professionnels locaux à repérer la crise suicidaire chez les adolescents et les jeunes adultes
2. Informer les professionnels sur les structures et partenaires "ressources" sur le territoire
3. Permettre aux différents acteurs de se connaître et de poser les bases d'un réseau d'intervention local

AGIR SUR LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX**Santé environnement et petite enfance**

Favoriser et promouvoir un environnement sain autour de l'enfants (produits, matériaux, objets éducatifs et de loisirs, textiles, produits d'hygiène, cosmétiques...)

Echéances de réalisation

- 1 groupe de travail minimum par an
1 copil par an

Résultats attendus

amélioration de l'accès aux soins et à la santé

Services mobilisés et responsables de l'action

Cheffe de projet santé

Partenaires sollicités

ensemble des partenaires du CLS dont ARS, IREPS, CD19, Ligue contre le cancer

Indicateurs d'évaluation**Indicateurs de réalisation**

actions de sensibilisation menées
nombre de temps d'échange dans le cadre du CLS
nombre de partenaires/acteurs mobilisés

Objectifs

analyse qualitative
1 groupe de travail par an et 1 copil par an
recensement annuel, maintien du nombre année 1

Indicateurs d'impact

évolution de l'accès aux soins (cf fiche indicateurs CLS)

Objectifs

amélioration de la situation (enrayer la dégradation)

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE des services à la population 2024-2028

fiche
action
n° 14

Nom de l'action :
Elaborer et mettre en action une stratégie de mobilité

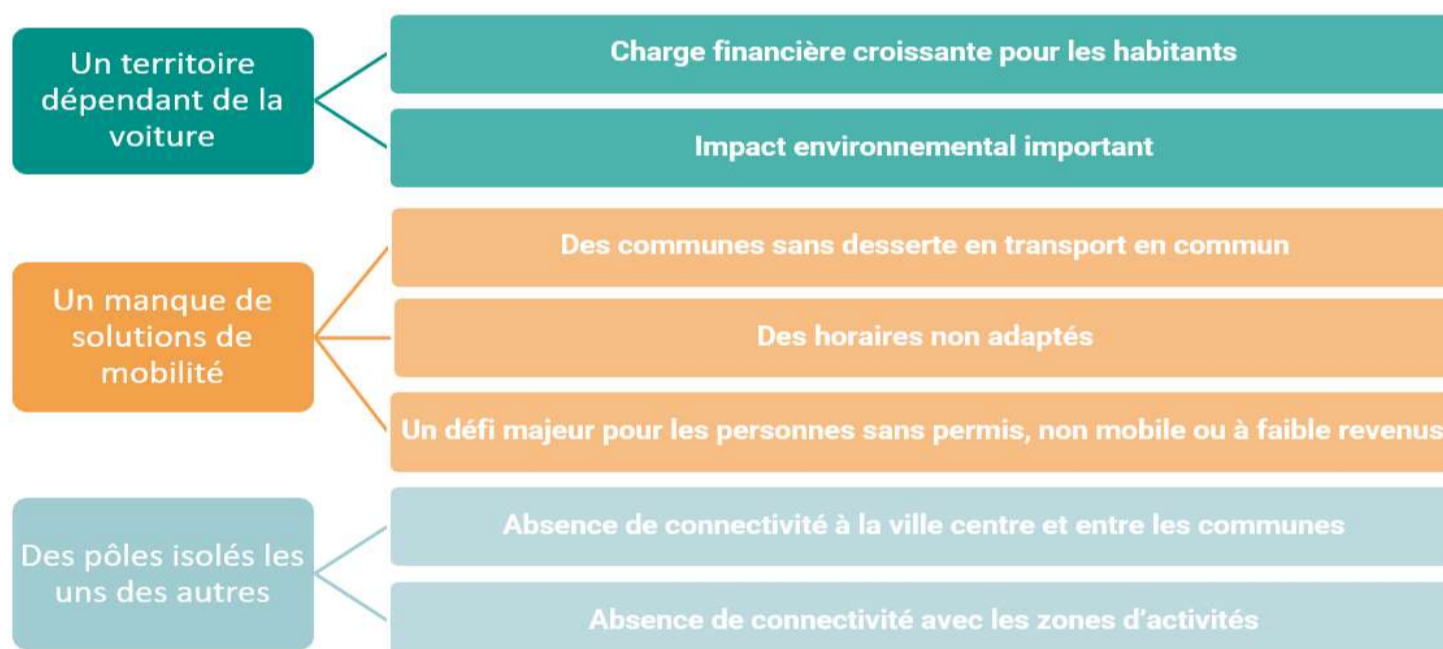
Champ d'intervention CAF	Défi du projet de territoire Haute Corrèze Communauté
Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité	04-Repenser les mobilités et les modes de transport
Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne	05-Préserver l'environnement et assurer la transformation écologique
	03 Réinvestir les territoires et faire vivre la proximité
	02- Attirer les actifs, ancrer notre jeunesse et nos entreprises

Éléments de diagnostic

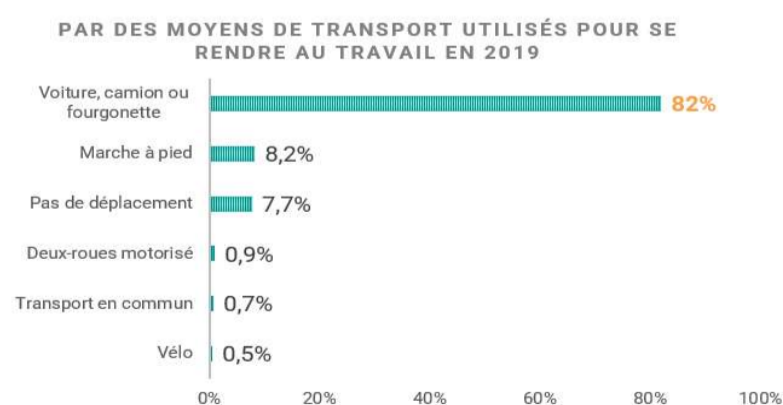
Haute Corrèze Communauté a pris la compétence AOM (autorité organisatrice de la mobilité) en mars 2021 et a recruté une chargée de mobilité en aout 2022. Un diagnostic est en cours de finalisation (prévu décembre 2023). Les éléments suivants ressortent:

Diagnostic quantitatif

PROBLEMATIQUES
GENERALES



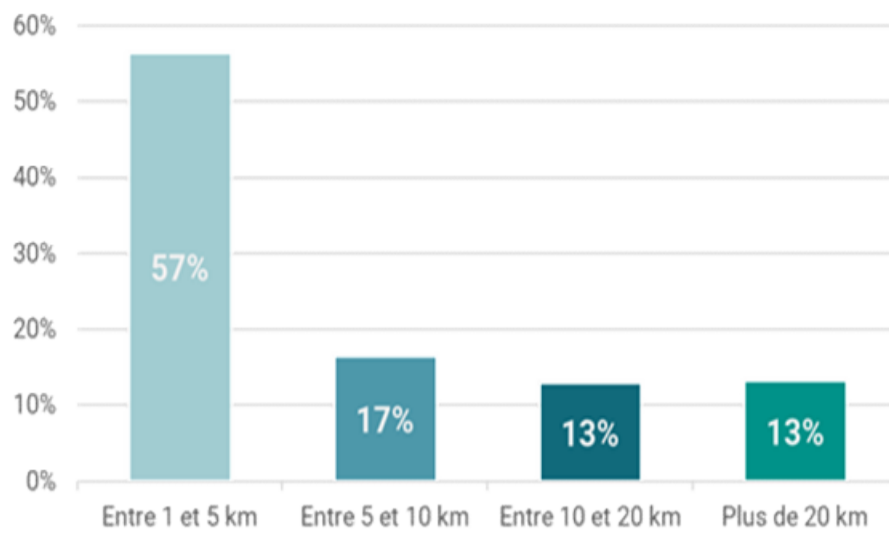
Un territoire fortement dépendant à la voiture individuelle



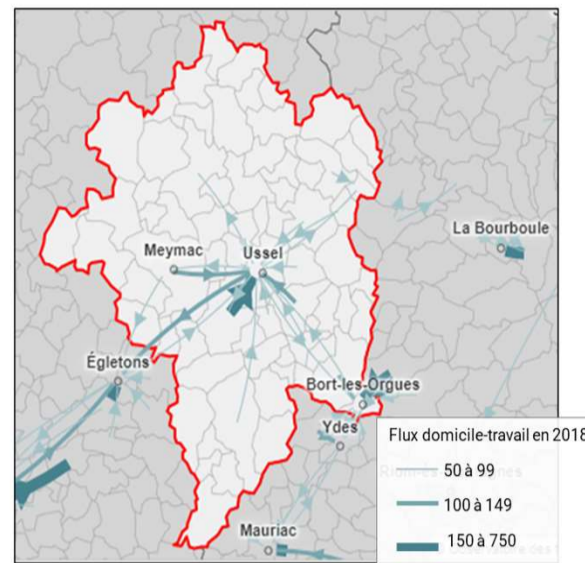
4 axes routiers comptabilisant plus de
3 000 véhicules/jour



DISTANCES PARCOURUES QUOTIDIENNEMENT PAR LES HABITANTS



Des flux importants entre les communes pôles



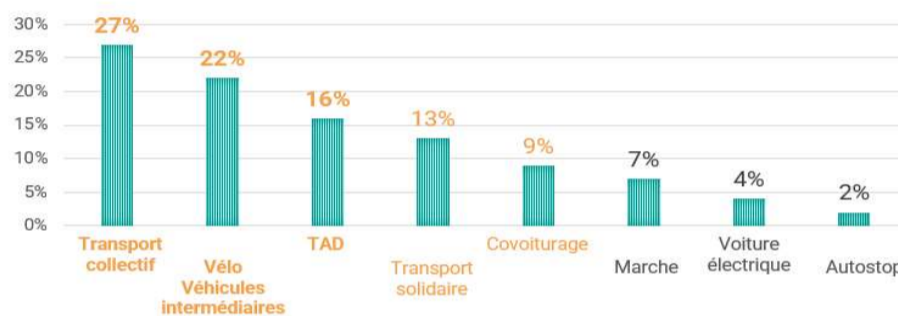
Des déplacements majoritairement entre les communes pôles :

- Ussel
- Neuvic
- Meymac
- Bort-les-Orgues
- Sornac/Peyrelevalade
- Eygurande/Merlines

Des déplacements importants hors HCC:

- Egletons
- Ydes

Diagnostic mobilité : bilan de la concertation



Besoins prioritaires selon la population

Navettes entre les communes pôles (Ussel, Meymac, Neuvic, Bort-les-Orgues, Sornac, Eygurande, Peyrelevalade) en semaine vers les lieux de travail et le weekend vers les lieux de loisirs

Réouverture de la ligne ferroviaire Ussel-Clermont

Itinéraires sécurisés et pistes cyclables sur le territoire

TAD pour tous (jeunes, personnes âgées, etc.)

Pour moins polluer.



Pour faire des économies.



Favoriser le local.



Du transport collectif pour aider les gens **NON** véhiculés.



Bilan des questionnaires en ligne

303 réponses

Les difficultés rencontrées par les habitants

48% sont confrontés à des problèmes de mobilité pour leurs trajets domicile-travail.

« Absence de moyens de transports »

« Horaires non adaptés »

Solutions :

- Utilisation de la voiture
- Renoncement au déplacement

Focus sur le covoiturage

47% pourraient envisager de covoiturer.

16% pratique déjà le covoiturage pour leurs déplacements quotidiens.

« Meilleure signalisation des aires de covoiturage »

« Incitation financière sous forme de rémunération des trajets »

Focus sur l'autostop

12% des répondants pratiquent l'autostop

8% utilisent les arrêts **Rezo Pouce**

1/3 ne connaissent pas l'existence de ces arrêts.

58% les connaissent mais ne les utilisent pas. « Pas utiles »

« Mal positionnés »

Focus sur le vélo

64% recourraient davantage au vélo si des aménagements sécurisés étaient mis en place.

35% envisageraient d'acheter un VAE si une aide à l'achat était proposée.

« Sensibilisation à la pratique du vélo auprès des cyclistes et automobilistes »

« La mise en place d'une offre de location de vélos électriques »

« Des itinéraires sécurisés entre les communes pôles du territoire »

Public cible
Périmètre de l'action

familles du territoire
territoire de Haute Corrèze Communauté

Objectifs opérationnels

- Elaborer un diagnostic concerté
- Proposer une stratégie d'action
- Proposer et mettre en application un plan d'action
- Faciliter la mobilité des familles, des jeunes et des seniors

Modalités de mise en œuvre

<p>décembre 2023 : fin du diagnostic premier trimestre 2024 : dégagement une stratégie d'actions laissant place à l'expérimentation</p> <p>par la suite, adapter, choisir, optimiser</p>	<p>Les premières dates</p> <p>Diagnostic mobilité: prévu pour fin 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseil communautaire : février 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Vote sur la constitution du Comité des Partenaires Soirée mobilité-Stratégie éco : mars 2024 2^{ème} COPIL Mobilité : début mars 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du Plan d'actions 2024-2032 Comité de partenaires: début mars 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Consultation du Plan d'actions 2024-2032 Conseil communautaire : avril 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Vote du Plan de Mobilité Simplifié finalisé
<p>Echéances de réalisation plan étendu sur la période 2024-2032</p>	
<p>Résultats attendus</p>	
<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les consommations énergétiques liées aux déplacements Reporter les déplacements motorisés vers des modes de mobilité actifs, décarbonés et partagés Diminuer la part du budget consacrée aux transports pour les résidents et les visiteurs Accroître la résilience face à l'augmentation des prix des carburants</p>	
<p>Services mobilisés et responsables de l'action</p>	<p>Partenaires sollicités</p>
<p>Service aménagement de l'espace de Haute Corrèze Communauté : -> Chargée de mobilité</p>	<p>PNR Millevaches La Fabrique à initiatives EPCI limitrophes à Haute Corrèze Communauté CAF, MSA</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p>	
<p>Indicateurs de réalisation</p>	<p>Objectifs</p>
<p>Finalisation du diagnostic</p>	<p>décembre 2023- janvier 2024</p>
<p>Elaboration de la stratégie</p>	<p>décembre 2023- janvier 2024</p>
<p>mise en œuvre du plan d'actions</p>	<p>printemps 2024</p>
<p>Indicateurs d'impact</p>	<p>Objectifs</p>
<p>Plan de communication auprès des entreprises, habitants du plan de mobilité (réseaux sociaux, Mag, site internet, etc.)</p>	<p>printemp été 2024</p>